

Compte Rendu d'Activités ANEG 2021 Bilan Intermédiaire



Au 30 Septembre 2020

Présentation APSL



Compte Rendu d'Activités ANEG 2021 - Bilan Intermédiaire

Sommaire

3- Le Contexte

4- L'ANEG en quelques chiffres

8- 2021 - Une année électorale

9- Constitution du Comité Directeur de l'Aneg

10- Nos Activités sur 2021

16- Bilan financier 2021

17- Prévisions Budgétaires 2022

18- Engagements du Comité Directeur élu et premier point après 6 mois

21- Synthèse de l'année 2021 - Conclusion



Le contexte

Vous trouverez les C.R partiels (l'année n'étant pas terminée) de chacune des commissions. Nous pourrions développer certains points, si besoin, lors de la réunion de présentation à Montreuil en répondant aux questions éventuelles de la commission.

Remarques générales :

Comme pour de nombreuses sections sportives, l'ANEG a été encore fortement impactée sur cette année par les conditions sanitaires.

Le premier semestre a été de nouveau marqué par une période de confinement , des restrictions de déplacement, et une restriction dans l'utilisation des établissements de restaurations

A cela se sont ajoutés des mesures sanitaires mise en place nationalement, ainsi que des mesures sanitaires mise en place par les différentes fédérations dont nous dépendons.

L'ensemble de ces mesures a eu un impact direct :

- ✓ Sur les activités organisées par la CCAS, ou organisées avec la CCAS et les Territoires
- ✓ Sur nos activités pratiquées en club
- ✓ Sur l'organisation d'évènements et de stages, du fait des difficultés rencontrées pour trouver des lieux d'hébergements et de restauration

En conséquence, les conditions n'ont pu être réunies pour la pratique des activités aéronautiques sur l'ensemble de l'année et nos adhérents n'ont pu pratiquer le même volume d'activité qu'en 2020, du fait de l'annulation ou du report des stages, et des programmations réalisées.

Au niveau de l'ANEG, de nombreux stages nationaux ont été annulés (Parachutisme, Aéromodélisme, Vol à Voile, Vol Libre), et les possibilités de vols ont été fortement réduites, ainsi que les activités de découverte à destination des bénéficiaires

L'ANEG en quelques chiffres

ANEG - REPARTITION DES SSA ET DES ADHERENTS

Au 30 Septembre 2021

SSA	Adhérents
AMIENS PICARDIE	7
ANEG	69
ANJOU MAINE	9
BOULOGNE SUR MER	14
BOURG EN BRESSE	33
BOURGOGNE	7
CAEN	6
CHAMPAGNE ARDENNES	19
CHARTRES ORLEANS	24
CHERBOURG	12
GAP	11
GIRONDE	39
GRENOBLE	31
HAUTE NORMANDIE	35
ILE DE FRANCE	49
LANGUEDOC	20
LIMOUSIN CHARENTES	3
LOIRE	5
MARSEILLE	38
MONTLUCON	8
MULHOUSE	5
NANCY	5
NANTES	43
PARIS VOL MOTEUR	18
PAYS DE SAVOIE	13
PERPIGNAN	4
POITIERS	14
STRASBOURG	6
TOULOUSE	56
TOURS BLOIS	36
VALENCE	68
VIENNE	12

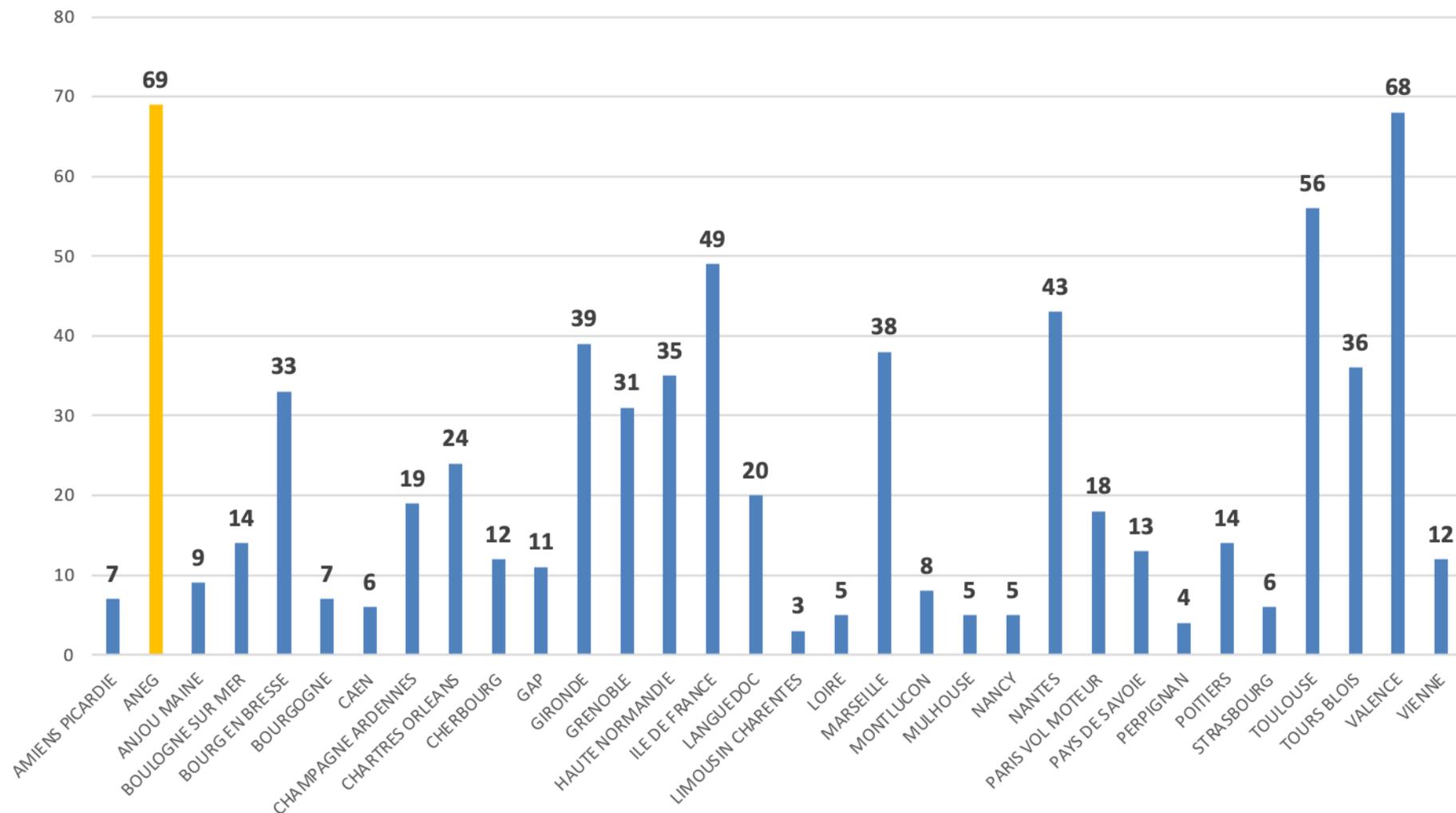
Nombre de SSA	Adhérents
32	719



+15%
Sur
2021

L'ANEG en quelques chiffres (2)

Répartition des Adhérents par SSA



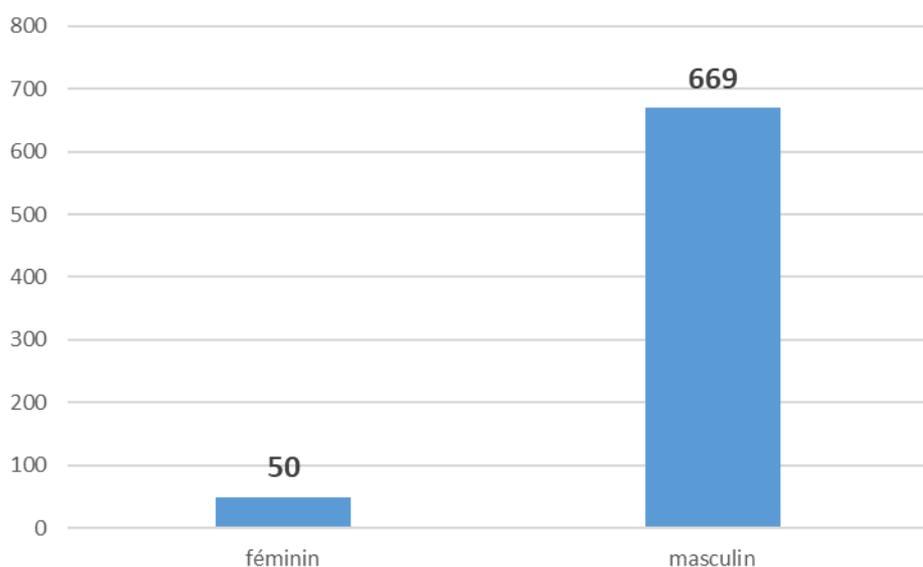
719 adhérents répartis sur 32 SSA pour l'ensemble de la France

L'ANEG en quelques chiffres (3)

Type d'adhérents



Répartition Homme-Femme des adhérents



719 adhérents sur 2021

(En comparaison 622 adhérents en 2020)

On pourra noter sur cette année une augmentation des adhérents de 15% par rapport à l'année dernière, mais ces chiffres restent malheureusement significatifs d'une activité aéronautique marquée par la crise Covid-19

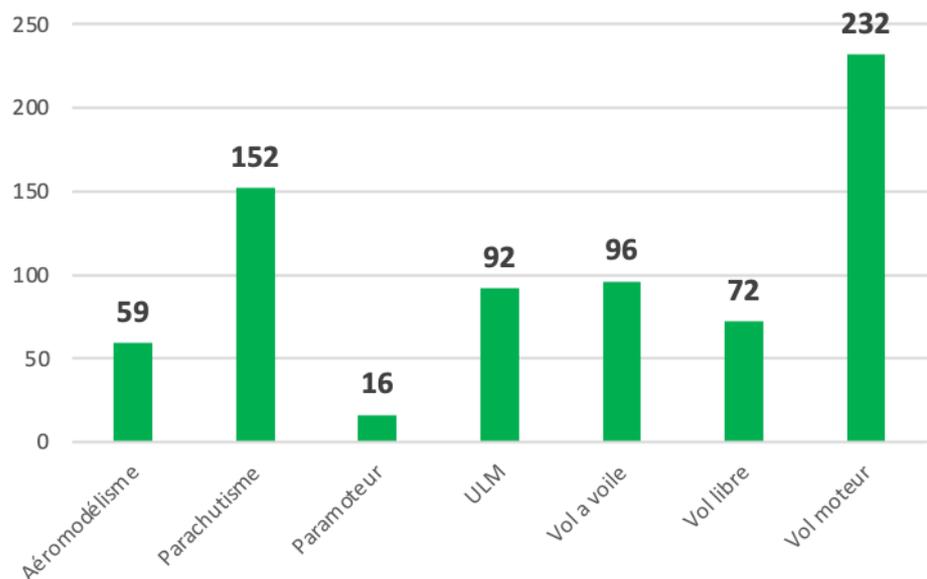
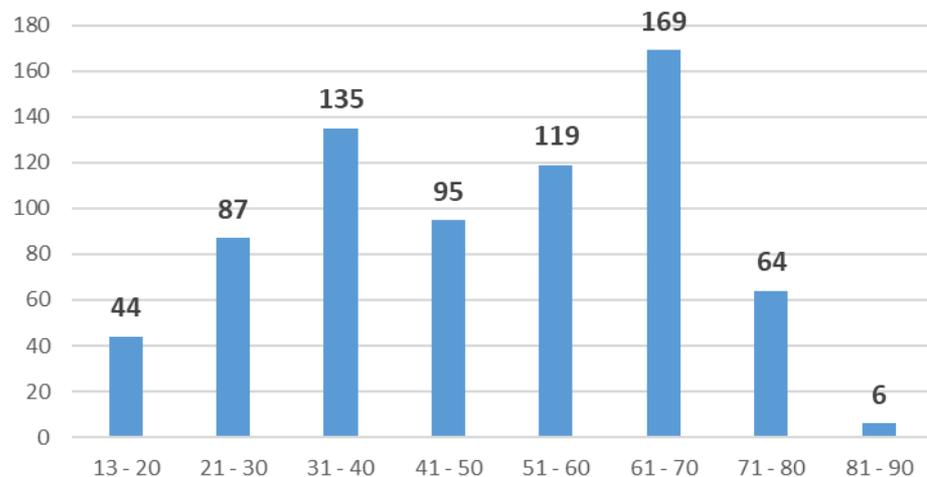
Ce chiffre reflète la pratique en activité 'principale' de nos adhérents, certains d'entre eux pratiquants plusieurs activités.

Les activités Aéronautiques n'ont pu être débutées cette année qu'au mois de Juin 2020 avec quelques restrictions encore valables jusqu'à l'été, ce qui a induit une baisse des inscriptions et des renouvellements d'adhésions.

Les activités diminuant fortement à partir de la fin du mois d'Octobre, ce sont 5 mois d'activités ou l'Aneg a dû réaliser et assurer l'ensemble de ses activités programmées à destination de ses adhérents, et des bénéficiaires.

L'ANEG en quelques chiffres (4)

Répartition des âges des adhérents



719 adhérents sur 2021

(En comparaison 622 adhérents en 2020)

Moyenne d'âge → 49 ans

Le plus jeune → 13 ans

Le doyen → 90 ans

5 activités majeures sont proposées

- L'aéromodélisme
- Le parachutisme
- Le vol libre (parapente et paramoteur)
 - Le vol moteur (avion et Ulm)
- Le vol à voile (planeur et motoplaneur)

chacune de ces activités pouvant être proposées à la découverte des bénéficiaires

2021 - Une année électorale

2021 a été aussi pour l'ANEG une année électorale → 5 et 6 Avril 2021

Une année très importante car elle aura été marquée par une **volonté forte de changement** dans la pratique des activités et dans l'ouverture de celles-ci aux bénéficiaires.

L'année 2021 a été un 'virage' pour le Comité Directeur de l'ANEG, marqué par de forts conflits internes.

Depuis des années certaines décisions et fonctionnements ne semblaient plus adaptées aux souhaits de la majorité du Comité Directeur, mais aussi des SSA et de nos adhérents.

Ces faits ont entraîné de nombreuses 'critiques' et questions, qui ont entaché et perturbé le fonctionnement de notre Comité Directeur, ainsi qu'un manque d'engagement de nos adhérents, devenant plus 'consommateurs que acteurs'.

Il a donc été **nécessaire d'initier un changement, afin de redonner la confiance à nos bénéficiaires et aux personnes qui nous soutiennent, et de conforter nos actions dans les activités sociales.**

Afin de préparer ces élections en 2021, **un travail a été réalisé en amont par toute une équipe, afin de construire un programme et une politique commune**, à mettre en pour les prochaines années, partagées par tous et décidées par tous, portant les valeurs de cette équipe et non d'une seule personne.

- ✓ Un maintien des activités aéronautiques accessibles à tous, et non pas uniquement à nos adhérents.
- ✓ Une amélioration du fonctionnement de notre comité directeur, adapté à nos besoins et à celui des SSA
- ✓ Une sécurisation de notre patrimoine et de nos finances
- ✓ Garantir la sécurité et la fiabilité de nos organisations, de nos prestations et de nos matériels

Constitution du Comité Directeur de l'Aneg

Bureau Directeur

Président: Christophe Nocchi
Vice-président: Bernard Boymond
Secrétaire: Pierre-Alain Legay
Trésorier: Pierre Menou

Partenaires Sociaux

Rodolphe Lacourcelle (CGT)
Daniel Magnin (CGT)
Jean-Luc Bouchet (FO)

Commission Aéromodélisme

Président: Damien Donsez

Commission Parachutisme

Président: Dominique Charbouillot
Vice-Président: Sébastien Dufour

Commission Vol Libre

Président: Frédéric Bonnel

Commission Vol Moteur

Président: Jean-Luc Cerceau

Commission Vol à Voile

Président: Erwin Georges
Vice-Président: Jean-Yves Duboc

Une équipe dont le travail doit répondre aux attentes
des Ayants droits et des Ouvrants droits

Nos Activités sur 2021

Vous trouverez les C.R partiels (l'année n'étant pas terminée) de chacune des commissions. Nous pourrions développer certains points, lors de la réunion de présentation du 28 Octobre à Montreuil, en répondant aux questions de la commission APSL.

Remarques générales :

Le nombre d'adhérents par rapport à 2020 a augmenté de 15%. **A ce jour nous comptons 719 adhérents.** Nous espérons pouvoir sur l'année prochaine retrouver les effectifs que nous avons avant la période Post-Covid.

Comme nous le faisons chaque année, il est important de rappeler que les actions réalisées pour les bénéficiaires, sont assurées par des adhérents de l'ANEG, tous bénévoles, dans le cadre du « par et du pour ».

Ce fait est une règle majeure du fonctionnement des activités de l'ANEG.

Certains de ces bénévoles participent aux frais lorsqu'ils réalisent leur prestation, (Exemple : en avion c'est ce que l'on appelle "vols à frais partagés").

La majorité des membres du Comité directeur sont aussi des encadrants et des moniteurs pour nos activités.

Cela permet d'adapter nos décisions de fonctionnement et d'investissement au plus proches de nos besoins. Nous avons **repris les contacts avec certains centres de vacances et territoires** pour proposer des activités de découverte. Nous avons pu ainsi **relancer les vols découvertes sur la période estivale pour les bénéficiaires** des centres de Bretagne sud, en coopération avec la CMCAS Finistère Morbihan.

Dans ce contexte, l'ensemble des prestations fournies par l'ANEG au niveau de chacune des activités (aéromodélisme, vol à voile, vol moteur, parachutisme, vol libre, para moteur) **représente pour le bénéficiaire une réduction des coûts de participation de l'ordre de 30 à 50%**, sinon plus, selon l'activité pratiquée, **par rapport aux prestations extérieures faites par les clubs ou des prestataires privés.**

(A titre d'exemple : un vol depuis Vannes de 50' vers Belle Ile proposé par un prestataire extérieur = 335 €/pers. Le même vol proposé par l'ANEG = 80 €/pers)

Nos Activités sur 2021 - Commission Aéromodélisme



L'Aéromodélisme compte en 2021 **59 adhérents** (94 en 2020).

Le pourcentage de licenciés ANEG représente 44% des adhérents (en hausse).

L'activité générale de cette commission est en hausse cette année malgré les conditions sanitaires et fortes contraintes imposées, avec toujours une grande satisfaction des participants pour l'ensemble des stages.

4 stages nationaux ont pu être réalisés, avec des participations moindre que sur les années précédentes (hors 2020 où ces stages avaient été annulés). Seul un stage a été annulé sur cette saison (Stage Multi-Rotors)

Ces stages sont pour nous des exemples du 'par et du pour':

- ✓ Organisation et encadrement des stages par des agents.
- ✓ Hébergement réalisé auprès des institutions CCAS.

On peut noter une très bonne participation de nos moniteurs de stages aux compétitions nationales en catégories Planeurs Radiocommandés → Participations aux compétitions F3F (vitesse), F3Q (remorqué), F3K (lancé main) et electro7, au Championnat de France et concours de sélections .

Un de nos membres est capitaine de l'Equipe de France de planeur de vitesse pour les prochains championnat du monde.

L'ensemble de ces participation permet le **maintien et l'augmentation des compétences de pilotage qui serviront ensuite dans l'apprentissage de la discipline aux bénéficiaires** lors des stages et manifestations locales.

Un nouveau projet est en construction sur l'année 2022, pour faire découvrir l'aéromodélisme au niveau des centres de vacances → Projet en construction suite à contact avec le Centre CCAS de Saint-Cyprien)

Le **bilan budgétaire est à l'équilibre**, comme les années précédentes.

Nos Activités sur 2021 – Commission Parachutisme



Le nombre d'adhérents pratiquants l'activité Parachutisme en activité principale est de 152.

132 parachutistes sont directement licenciés à l'ANEG, dont **16 adhérentes**, avec cette année 39 nouveaux licenciés.

Toutes et tous les licencié(e)s sont des bénéficiaires, pratiquants inscrits sur les plateformes de France avec la licence ANEG. Ils pratiquent au sein de toutes structures, seul ou en stage, encadré par les moniteurs de la commission parachutisme ANEG.

L'activité de 'tandem' n'est pas une discipline de la commission, mais peut être réalisée de manière ponctuelle, dans le cadre d'événements particuliers comme nos Finales.

Activités de stages:

La commission a organisé **4 stages nationaux**, sur Saumur, Vannes, Cahors et Pamiers.

Nos moniteurs (mise en avant du par et du pour, nos moniteurs étant des agents bénévoles des IEG) forment tous les ans de nouveaux adhérents bénéficiaires qui représentent en moyenne le renouvellement de plus du tiers de son effectif annuel.

Activité réalisée avec les CMCAS et les SSA:

L'activité de découverte pour les agents des IEG est favorisée par l'organisation de séjours courts, '**week-end 3 jours/3 sauts**', permettant à des bénéficiaires n'ayant jamais pratiqué l'activité de découvrir l'activité → SSA Tours-Blois, SSA Nantes, SSA Val de Marne, 49 bénéficiaires n'ayant jamais sauté et pour certains même jamais pris l'avion.

Les programmations initiales des SSA Toulouse, SSA Perpignan, SSA Vienne Pays de Rhône, ont du être annulées pour cause de Covid

Cette année aura permis de :

- ✓ Favoriser l'activité de **103 stagiaires**, avec des coûts inférieurs de **50%** à ce qui leur aurait été proposé dans une structure hors Aneg. Cela représente un total de sauts pour les stages de **1665 sauts**
- ✓ Favoriser l'activité de **bénéficiaires ne connaissant pas la discipline**, par des stages week-end non réalisés par des structures extérieures.



Le nombre d'adhérents pratiquants le vol libre et le paramoteur, en activité principale est secondaire, est de 202 151 adhérents pour le Vol Libre et 51 adhérents pour le paramoteur

Activité Parapente

L'année 2021 aura permis la **formation de 50 bénéficiaires à la pratique du vol libre.**

- ✓ 3 stages Parapente ont été réalisés dans le Puy de Dôme → 2 stages Initiation et un Perfectionnement en juin et un stage Perfectionnement en septembre
- ✓ 3 stages Parapente dans les Pyrénées → Un stage Initiation en mai et en Septembre et un stage Perfectionnement au mois de Juin

La sécurité étant un point important dans une activité aérienne, réalisée principalement individuellement, **un stage 'Simulation Incidents de Vol' a été organisé à Annecy au mois de septembre**

Activité réalisée avec les CMCAS et les SSA:

2 stages ont pu être organisés par l'ANEG avec la SSA Valence. Un stage d'initiation à Millau (11) et un stage de perfectionnement à Mévouillon

Activité Paramoteur:

Cette activité n'a pu reprendre cette année, la commission recherchant de nouveaux formateurs

Les **prévisions d'activités sur 2022 doivent permettre de continuer la progression de cette commission** amorcée depuis deux ans. Ceci se fera par

- ✓ La mise en place de stages initiation et/ou perfectionnement dans les Pyrénées et le Massif Central, permettant **par des localisations géographiques différents d'être plus proches et plus accessibles aux bénéficiaires**
- ✓ L'organisation de regroupements Parapente et Paramoteur permettant la découverte de nouveaux sites et favorisant les rencontres entre adhérents passionnés
- ✓ **Le développement de partenariats avec les SSA et les CMCAS pour favoriser la découverte et l'initiation**

Nos Activités sur 2021 - Commission Vol Moteur



**Le nombre d'adhérents pratiquants le vol moteur en activité principale est de 324.
232 adhérents avions et 92 adhérents ULM → soit 45% de l'effectif de l'ANEG, répartis sur 23 SSA**

Avion

L'année 2021 a été plus favorable pour la pratique du vol moteur avec un nombre de pratiquants en légère progression en 2021. Cette tendance générale se retrouve dans tous les clubs.

Le nombre d'élèves représente environ 20% de l'effectif, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne FFA.

Le point d'attention sur l'année 2021, est le nombre d'heures moyen par pilote, s'élevant à 8 heures, ce qui est faible et pourrait être un signe annonciateur d'un manque d'expérience de nos pilotes.

ULM

Nous enregistrons pour cette reprise d'activité en 2021 peu de nouveau pratiquants, et peu de nouveaux brevetés. L'activité reste plus difficilement accessible aux OAD, du fait d'une faible capacité d'emports de passagers, peu propice à l'activité de découverte en famille, et l'aspect essentiellement local de l'activité. Le nombre d'heures moyen se situe vers 6 heures.

Activités vers les OAD

Tous modes de vol confondus, nous avons fait **521 heures de vol pour les OAD (CCAS et CMCAS) pour 1580 bénéficiaires → 290 heures pour 816 passagers CCAS, 130 heures pour 330 passagers CMCAS, 106 heures pour 107 passagers (séjours jeunes, stages)**

Reprise d'une activité phare pour la commission Vol Moteur → Vols découvertes pour les bénéficiaires des centres de vacances .

Mise en place de 'La Bretagne vue du ciel' → 60 heures de vol, 220 passagers avec la CMCAS Finistère-Morbihan

Nos Activités sur 2021 - Commission Vol à Voile



Le nombre d'adhérents Vol à voile cette année est de 210 pratiquantes, dont 96 adhérents en activités principale. 9 pratiquantes féminines dont 2 ont moins de 25 ans.

17 SSA pratiquent le vol à voile en s'appuyant sur des clubs support , avec des affectation de machines.

Les activités réalisées:

2362 heures de vols à fin septembre pour nos machines, expliquées par une météo défavorable, surtout au nord de la Loire cette année. Plusieurs machines en entretien, réflexion de surface + Vente de DuoDiscus

2021 : 8 lâchers (pilote autonome), **4 brevets SPL**, **1 instructeur FI(S)**, **1 remorqueur**, **1 chef-pilote**, et **3 stages**

Les activités réalisées pour les bénéficiaires dans le cadre de la découverte:

Le parc « planeur » ANEG est compatible avec des actions de découverte, de formation, et de partage de nos activités avec nos collègues non-pratiquants aujourd'hui

137 vols de découverte ont été réalisés au niveau national, par les SSA affectataires ou non de machines, pour les bénéficiaires non pratiquants

La gestion du patrimoine:

L'optimisation nécessite une attention permanente, l'ANEG étant à ce jour propriétaire de **22 planeurs, qui ont en moyenne 100 heures de vols** chacune à fin août (**80% des heures ANEG**).

Une machine est actuellement en cours de vente, son activité étant faible et ne correspondant que peu aux besoins recensés.

Le bénévolat de nos membres aide fortement l'entretien et l'encadrement de la discipline.

Des prévisions 2022 orientées vers les bénéficiaires des IEG:

- ✓ Proposer sur **2 régions test** (Orléans-Centre / IDF) **des séjours courts** avec la CCAS pour dynamiser les échanges entre les SSA
- ✓ Maintenir les **séjours passions** là où ils existent déjà (SSA Mulhouse, Valence)
- ✓ Accentuer les actions de communication vers nos institutions
- ✓ Organiser, suite à une demande de Roanne (SSA de Loire) **un programme d'activités pour une colonie de vacances**

Bilan financier 2021

Cette année a été une **année de transition au niveau de la comptabilité de l'ANEG**, avec, suite aux élections, la nomination d'un **nouveau trésorier**, ne connaissant pas ce domaine d'activité.

Nous souhaitons le remercier pour son investissement (apprentissage), son travail et sa rigueur.

Le budget partiel communiqué à mi Octobre a été établi en fonction **des états de dépenses réalisées à la date du 14 septembre 2021**.

Il reste encore un certain nombre d'opérations à prendre en compte ($\pm 15\ 000$ euros) et aussi à venir ($\pm 10\ 000$ euros) et une **fin de saison à consolider**. **L'année 2020 a montré que cette période n'est pas sans dépenses** car nous n'avons pas eu de ré incorporable en 2020 (2500 euros)

Les comptes 2020 ont été certifiés par le cabinet Comptable CEBG (dans la continuité de l'action entreprise depuis 2017), avec la vérification et la prise en compte de notre patrimoine.

Cette année a encore été impactée par la crise Covid-19, qui a **gelée nos activités sur les 5 premiers mois de l'année**, ainsi que l'annulation des Finales Nationales programmées pour les 50+1 ans de l'ANEG

Les activités vers les AD/OD ont été concentrées sur la période Juin – Octobre, avec un décalage des calendriers initiaux.

Les budgets de stage ont été inférieurs aux prévisions du fait de l'annulation d'activités Parachutisme et Vols moteur (les prévisions de recettes ont donc aussi été affectées)

Nous aurons quand même, d'un point de vue budgétaire, avoir une année tournée sur l'activité et la découverte, ainsi que sur la réalisation de **provisions pour assurer les futures maintenances obligatoires et réglementaires**.

Les dépenses liées aux partenariats avec les CMCAS ont été conformes à nos prévisions car nous avons anticipés les aléas de programmation d'activités que nous aurions.

La subvention accordée annuellement par la CCAS reste une condition majeure du maintien de nos activités, même si le Comité Directeur travaille sur l'ensemble des possibilités qui lui sont offertes pour élargir les possibilités de recettes financières, tous en restant dans le cadre et les priorités de nos activités sociales.

Prévisions Budgétaires 2022

Le budget prévisionnel 2022 (dépenses et recettes) est calculé sur la base des subventions 2020.

Nous avons été confrontés à deux années particulières dans la pratique de nos activités et dans la possibilité de faire découvrir celles-ci, avec des contraintes nous ayant amené à l'annulation des manifestations, stages, rencontres, découvertes.

La subvention souhaitée de la part de la CCAS est pour l'année 2022 de 230.000 €, demande identique à celle des années antérieures à la période de Covid.

Cela reste une limite de fonctionnement de l'ANEG, en dessous de laquelle nous devons réaliser des renoncements, en particulier sur les provisions devant nous permettre le renouvellement de nos machines et l'optimisation de notre patrimoine, notre priorité restant de satisfaire les demandes d'activités pour nos bénéficiaires.

Nous poursuivons notre **démarche sur le parc matériel** et essayons de trouver les meilleures solutions pour optimiser son utilisation, en utilisant des conventions avec des clubs supports.

Sur 2021 nous aurons vendu trois planeurs, afin de pouvoir acquérir une seule nouvelle machine plus performante et plus adaptée à nos demandes.

Financièrement, **la sécurisation des provisions et la distinction des comptes sont réalisées**, assurant une disponibilité rapide en cas de besoins

Les comptes 2020 sont certifiés par le Cabinet Comptable CEBG.

En 2020 nous devions réaliser des Finales nationales afin de fêter les 50 ans de l'ANEG.

50 années d'existence et d'activités à destination des bénéficiaires des activités sociales, prouvant la clairvoyance de nos anciens et notamment de René LEGUEN initiateur de sa création.

Pour des raisons sanitaires nous avons décidé de reporter ces finales à 2021, mais les contraintes existant encore en début d'année nous ont obligé une fois de plus à annuler, par précaution, nos préparatifs .

Nous avons donc prévu de réaliser ces Finales en 2022 et d'organiser ainsi un événement aéronautique autour des 50 (+2) ans de l'ANEG .

Engagements du Comité Directeur élu et premier point après 6 mois

Pour les activités aéronautiques :

- Maintenir des **activités aéronautiques accessibles à tous**, et non pas uniquement à nos adhérents.
 - ✓ **Activités de découverte dans les fêtes de CMCAS, et SSA** → Exemple de la SSA de Toulouse
- **Développer la découverte et la pratique des activités aéronautiques**, par la mise en œuvre de formules adaptées aux contraintes des OD/AD, aux besoins des SSA en local et des CMCAS et favoriser les actions locales en s'appuyant sur les SSA
 - ✓ **Action SSA Tours Blois** → **Mise à disposition de machine et de pilotes vers les SSA qui n'en possèdent pas**
 - ✓ **Action la 'Bretagne vue du ciel'** → **Vos découvertes à destinations des bénéficiaires vacanciers sur la région sud Bretagne**
- Maintenir l'activité et les stages en **priviliégiant nos adhérents par rapport aux activités des fédérations**
 - ✓ **Organisation des stages 2021** dans toutes les activités et sur l'ensemble du territoire
 - ✓ **Clarification de la mise en place de l'activité 'Parachutisme Ascensionnel'** en priorisant nos bénéficiaires par rapport à actions vers la fédération
 - ✓ **Identification des prises d'intérêt personnelles au détriment d'un fonctionnement vers les bénéficiaires, et rétablissement d'un fonctionnement adapté à nos besoins.**
 - ✓ **Participation à l'activité des fédérations si les activités sont installées et pratiquées par les bénéficiaires au sein de l'ANEG**
- Réaliser en 2022 nos rencontres Aneg en réalisant une fête des activités aériennes pour les ouvrants droit et ayants droit (en partenariat avec la CCAS)
 - ✓ **Annulation des Finales 2021 et travail sur l'organisation de finales 2022 (50+2ans de l'ANEG)** en incluant les CMCAS et les territoires pouvant nous accueillir sur cet évènement

Engagements du Comité Directeur élu et premier point après 6 mois

Pour le fonctionnement du comité directeur :

- Établir des **règles de fonctionnement** adaptées à nos besoins et à notre fonctionnement (Statuts et RI), en se basant sur les difficultés rencontrées sur les derniers exercices
 - ✓ *Un **comité directeur mensuel** (tous les derniers jeudi du mois depuis le mois de mai), qui sera ouvert aux présidents de SSA qui souhaitant participer*
 - ✓ *Un **règlement intérieur et des statuts qui devront être adaptés**, suite aux problématiques rencontrées sur l'année 2020*
- **Communiquer et partager les décisions de manière régulière avec les SSA et les adhérents**, qui seront les artisans majeurs de la réussite de notre programme, afin que nos orientations puissent correspondre à leurs attentes
 - ✓ *Transmission des comptes rendus après chaque comité directeur aux présidents de SSA pour discussion*
 - ✓ *Une réunion des présidents de SSA au mois de Novembre, après la présentation aux APSL, pour la construction des actions 2022*

Pour les finances et le patrimoine :

- Assurer la **sécurisation des provisions de maintenance des machines**
 - ✓ *L'ensemble des provisions liées aux heures de vols a été collecté et déposé sur un compte distinct*
 - ✓ *Sécurisation de la somme et disponibilité dans le cas d'imprévis*
 - ✓ *Validation de nos comptes par le cabinet comptable CEBG*
- **Maintenir l'ensemble de notre patrimoine au service des activités des ouvriers droit et ayants droit** et étudier les possibilités de son renouvellement
 - ✓ *L'ensemble de nos machines a pu être disponible pour répondre aux besoins de nos activités*
 - ✓ *Aucune indisponibilité de machines pour la pratique des bénéficiaires*
 - ✓ *La maintenance nécessaire et obligatoire a été réalisée (Avion affecté à la SSA de Bordeaux et avion affecté à la SSA de Chartres-Orléans)*

Engagements du Comité Directeur élu et premier point après 6 mois

Pour la sécurité :

- **Renouveler les matériels de sécurité des machines**
 - ✓ **Changement des radio/GPS sur notre flotte d'avion**, obligatoire pour être aux nouvelles normes (15 000 euros par appareil)
 - ✓ Des achats restent à faire sur la fin de l'année
- **Adapter nos assurances à l'évolution de nos activités**
 - ✓ Un contact régulier de la part d'une personne de l'ANEG (Alain Avol) qui est notre **référent depuis de nombreuses années dans ce domaine**
 - ✓ Un travail réalisé avec les commissions pour les machines, mais aussi pour la mise en œuvre de nos stages, et pour notre 'encadrement'
- **Garantir la sécurité et la fiabilité de nos organisations, de nos prestations et de nos matériels**
 - ✓ Un travail réalisé au niveau du matériel nécessaire à la pratique du parachutisme ascensionnel
 - ✓ **Une commission sécurité en charge de l'analyse des accidents**, en charge des propositions de décisions et d'améliorations de la sécurité, dans le cadre spécifique de nos activités (complémentaire aux actions pouvant exister au niveau des fédérations)
 - ✓ **Un renouvellement de notre procédure de traitement des accidents**

SYNTHESE de l'année 2021 - Conclusion

Malgré une année fortement perturbée par les contraintes sanitaires imposées par l'état, mais aussi contraintes dues au respect strict des consignes des fédérations, **l'ANEG a réalisé la plus grande partie des actions programmées** sur l'année 2021, 'débutée' mi-juin, grâce au travail de son équipe et des bénévoles qui y sont associés.

Ces restrictions nous ont même conduit à devoir **annuler les Finales 2021** pourtant liées à un événement majeur, les 50 ans d'existence de l'ANEG déjà reporté l'année passée.

Nous avons sur 2021 débuté de nouveaux modes de fonctionnement, devant permettre de répondre aux demandes des bénéficiaires des IEG qui ne sont pas adhérents et de leur faire découvrir les activités aéronautiques:

- ✓ Mutualisation de l'utilisation des machines avec des SSA n'ayant pas de machine affectée
- ✓ Activités 'La Bretagne vue du ciel' pour les bénéficiaires des centres de vacances du Sud Bretagne (été 2021)

Ces actions seront étendues sur 2022 à l'ensemble des SSA affectataires de machines, et devront être **intégrées dans les programmes de chaque commission de manière prioritaire.**

Notre demande de budget pour l'année 2022, sera identique à celle des années précédentes la période Covid, et devra nous permettre:

- ✓ De **réaliser les activités à destination des ouvriers et ayants droits** (Stages et animations nationaux) adhérents de l'ANEG
- ✓ De **réaliser les activités à destination des CMCAS** (découvertes, animations, participations aux activités locales)
- ✓ De **réaliser une Assemblée Générale**
- ✓ De **réaliser les Finales Aneg et d'organiser les 50 (+2) ans de l'ANEG**
- ✓ De **sécuriser notre patrimoine**

Cette **demande sera de 230 000 euros**, correspondant à la même subvention que sur les années 'Post-Covid', à ajuster en fin d'année avec le ré-incorporable possible du budget 2021 (non encore stabilisé)

L'ensemble de ces actions seront complétées par les préconisations et les demandes de la Commission APSL, en prenant en compte l'ensemble des remontées des CMCAS qui lui auront été faites

SYNTHESE de l'année 2021 – Conclusion (2)

Mais le travail du comité directeur ne sera complet et efficace que s'il est accompagné et démultiplié localement, au plus près de nos adhérents et des besoins des ouvrants droit et des ayants droit des CMCAS.

Pour ce faire, le comité directeur devra s'appuyer sur les SSA et sur les présidents de SSA.

Qui mieux que les représentants des SSA peuvent connaître les besoins de leurs adhérents et peuvent organiser les activités en répondant à leurs demandes de manière simple et surtout adaptée.

Le comité directeur doit mettre en place un relais au niveau des SSA, afin que les orientations et nos décisions soient partagées et connues de l'ensemble de nos adhérents.

De même les SSA doivent pouvoir jouer un rôle local en représentant l'Aneg.

Les SSA, par leurs présences locales doivent initier, en étant appuyées par le comité directeur, des actions de découvertes auprès des ayants droit et ouvrants droit, s'inscrivant de ce fait dans les activités sociales avec les CMCAS.

Les présidents de SSA et leurs équipes doivent communiquer auprès de leurs CMCAS, et établir avec elles les partenariats et actions nécessaires à la promotion des activités aériennes.

Ils sont les relais du comité directeur avec les élus locaux.

Le comité directeur devra aider les SSA à la mise en œuvre des projets de découverte de nos activités, conjointement aux CMCAS et aux Territoires qui peuvent aussi participer aux financements de certaines activités spécifiques, par l'attribution ponctuelle de subvention (manifestations, expositions, fêtes locales)

Les SSA affectataires de machines devront être incitées à proposer des projets d'activités estivales aux centres de vacances, aux maisons familiales, notamment en permettant l'accès et la découverte de nos activités au plus grand nombre.

- Annexe - Résultats de l'Assemblée Générale Elective 2021



Résultats des élections de l'ANEG du

ELECTION DU BUREAU DIRECTEUR DE L'ANEG

Président	
Nombre de délégués Votants	51
Nombre de suffrage représentés	622
Nombre de suffrage exprimés	622
<i>1 Candidat à élire</i>	
Christophe Nocchi	409
Daniel Haas	78
Votes blancs	135

Vice President	
Nombre de délégués Votants	51
Nombre de suffrage représentés	622
Nombre de suffrage exprimés	622
<i>1 Candidat à élire</i>	
Bernard Boymond	468
Votes blancs	154

Trésorier	
Nombre de délégués Votants	51
Nombre de suffrage représentés	622
Nombre de suffrage exprimés	622
<i>1 Candidat à élire</i>	
Pierre Menou	481
Votes blancs	141

Secrétaire	
Nombre de délégués Votants	51
Nombre de suffrage représentés	622
Nombre de suffrage exprimés	622
<i>1 Candidat à élire</i>	
Pierre-Alain Legay	519
Votes blancs	103

ELECTION DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS DE L'ANEG

Commission Aeromodelisme	
Nombre de délégués Votants	20
Nombre de suffrage représentés	78
Election au Comité directeur	
Délégués ayant voté	19
<i>2 Candidats à élire</i>	
Eric Baldassari	49

Commission Parachutisme	
Nombre de délégués Votants	28
Nombre de suffrage représentés	123
Election au Comité directeur	
Délégués ayant voté	28
<i>2 Candidats à élire</i>	
Sebastien Dufour	105
Dominique Charbouillot	87

Commission Vol libre	
Nombre de délégués Votants	19
Nombre de suffrage représentés	56
Election au Comité directeur	
Délégués ayant voté	19
<i>2 Candidats à élire</i>	
Frédéric Bonnel	48

Commission Vol Moteur	
Nombre de délégués Votants	34
Nombre de suffrage représentés	262
Election au Comité directeur	
Délégués ayant voté	33
<i>2 Candidats à élire</i>	
Jean-Luc Cerceau	229

Commission Vol à Voile	
Nombre de délégués Votants	24
Nombre de suffrage représentés	101
Election au Comité directeur	
Délégués ayant voté	22
<i>2 Candidats à élire</i>	
Jean-Yves Duboc	78
Erwin George	73

VALIDATION DES RAPPORTS

Rapport Moral	
Délégués ayant voté	51
Nombre de suffrage représentés	622
Pour	438
Contre	51
Abstention	133

Rapport Financier	
Délégués ayant voté	51
Nombre de suffrage représentés	622
Pour	505
Contre	0
Abstention	117

Rapport de la Commission de Contrôle	
Délégués ayant voté	51
Nombre de suffrage représentés	622
Pour	520
Contre	0
Abstention	102

Rapport Commission Aeromodelisme	
Délégués ayant voté	20
Nombre de suffrage représentés	78
Pour	74
Contre	0
Abstention	4

Rapport Commission Parachutisme	
Délégués ayant voté	28
Nombre de suffrage représentés	123
Pour	103
Contre	0
Abstention	20

Rapport Commission Vol libre	
Délégués ayant voté	19
Nombre de suffrage représentés	56
Pour	50
Contre	0
Abstention	6

Rapport Commission Vol Moteur	
Délégués ayant voté	34
Nombre de suffrage représentés	262
Pour	212
Contre	8
Abstention	42

Rapport Commission Vol à Voile	
Délégués ayant voté	24
Nombre de suffrage représentés	101
Pour	96
Contre	0
Abstention	5